

POUR SOLDE DE TOUT CONTE !

Permettez-moi de vous conter une belle histoire

C'était peu de temps avant Noël. Un septuagénaire, après s'être dévêtu, se jette dans l'eau glacée. Un jeune homme appelé au secours, rejoint le désespéré, parvient à le réanimer et le maintient en vie jusqu'à l'arrivée des secours, car les rives gelées et verglacées l'empêchent. Il leur confie l'homme et quitte les lieux pour reprendre son service.

L'histoire pourrait s'arrêter là.

Le désespéré survit et son sauveteur garde le contact, lui rend visite, tisse avec lui des liens de plus en plus étroits, l'amitié les réunit. Après lui avoir rendu la vie il parvient à redonner un sens à celle-ci, jusqu'au jour où le désespéré le remercie de l'avoir tiré de l'eau et de la mort ; il est heureux de vivre. On peut se poser une question : a-t-on le droit d'intervenir pour empêcher quelqu'un qui a mûri sa décision et ses conséquences, en choisissant lui-même le moment de sa propre mort ? Ce n'est pas à nous d'apporter la réponse. Il n'en reste pas moins que nous devons tirer de cette histoire une leçon : ne seront de bonnes actions que celles qui seront menées jusqu'au bout, et dont seront assumées toutes les conséquences par un « suivi » bien assuré. C'est à une véritable renaissance que s'est attelé ce jeune homme : il nous donne un exemple remarquable de ce qu'est SEMER L'AMOUR.

En conclusion, j'ajouterai simplement que le Rotary Club de Mulhouse lui a décerné son PRIX SERVIR. .

François

N.B. Ce jeune homme était-il « génétiquement programmé » ? Son grand' père était rotarien.

Quand le Rotary club d'Altkirch fête ses 35 ans

C'est le samedi 23 novembre que nous nous sommes retrouvés dans la salle polyvalente de Waldighoffen .

Nous répondions ainsi à l'invitation d'André Andelfinger, Président du Rotary- Club d'Altkirch. Près de cinq cents personnes participaient à cette soirée organisée au profit de l'A.P.A.E.I. de Dannemarie pour la création d'un Centre d'Accueil de Jour . Une action qui s'ajoutait à toutes les autres que mène le club d'Altkirch, confirmant ainsi la parole d'André « Le Rotary est un club service. Sa raison sociale est l'humanité et son produit, le service à autrui dans les collectivités. Il s'agit peut-être de la meilleure raison d'être ou de devenir rotarien, le respect de la devise : Servir d'abord ». Le maire de Waldighoffen, le Vice-Président du Conseil Général, notre ami le Past-Gouverneur François Goettelmann, ainsi que le Président du R.C. de Saint-Louis et les amis suisses des Rangiers honoraient cette manifestation de leur présence. Ce fut une parfaite réussite, et l'animation proposée par l'ensemble vocal et musical « LES MAX'S » souleva l'enthousiasme de la salle.

LES DONNS D'ORGANES

Le District a inscrit dans son programme d'action 2002-2003, outre les promesses de dons du sang et l'action « Polio + », les promesses de dons d'organes.

A ce titre, nous publions le texte d'une conférence, paru dans le bulletin du club de Strasbourg Sud, et concernant la « Chaîne du don ».

La Chaîne du don, du prélèvement à la greffe d'organes Cette conférence a été faite par le Docteur Jean Richard DIEBOLT le 19 juin dernier Introduction Pour pouvoir greffer un organe, il faut qu'il y ait un don. Le don passe obligatoirement par un drame. En France, chaque année, environ 6000 personnes sont en attente de greffe d'organes, 3000 seront greffées, et environ 300 personnes décéderont de ne pas avoir reçu un greffon à temps. Le don d'organe La loi adopte le principe du consentement présumé. D'après la loi de bioéthique de juillet 1994, toute personne majeure est considérée consentante au prélèvement de ses organes et tissus après sa mort si elle n'a pas manifesté de refus de son vivant. Nous sommes tous des donateurs potentiels ; nous pouvons accepter de donner ou refuser de donner. Le plus important est de se déterminer face au don, de faire connaître notre volonté à notre famille, d'éviter à notre famille de devoir faire un choix difficile et douloureux à notre place.

Si vous voulez donner vos organes en vue de greffe :

- Dites le à votre famille pour qu'elle puisse témoigner de votre choix.
- Exprimez le sur une carte de donneur. Elle n'est pas obligatoire.

Trois principes président au don :

- Consentement.
- Anonymat entre donneur et receveur.
- Gratuité.

Si vous ne voulez pas donner vos organes :

- Vous pouvez vous inscrire sur le Registre National des Refus.

Les religions et le don d'organes

Pour la plupart des religions, la vie humaine est une valeur essentielle.

- Les religions catholique et protestante invitent leurs fidèles à une réflexion en faveur du don.
- Les religions musulmane et juive sont en faveur du don d'organes, même si certaines sensibilités en leur sein peuvent nuancer leur propos ou émettre des réserves.

Le prélèvement d'organes

Le prélèvement d'organes passe par la mort encéphalique. Qu'est ce que la mort encéphalique ? La mort encéphalique c'est un état irréversible qui correspond à l'arrêt définitif de toutes les fonctions vitales : c'est la fin de la vie. Le cerveau est irrémédiablement détruit, la respiration et les battements du cœur peuvent être maintenus artificiellement par des techniques de réanimation. La mort encéphalique est un état très rare.

En France on enregistre chaque année 500 000 décès. Le nombre de personnes en état de mort encéphalique recensées ne représente que 0,3% (1500 cas).

Les conditions du prélèvement :

On prélève uniquement dans les hôpitaux publics autorisés par le Ministère de la Santé .

Des règles de sécurité strictes sont appliquées (recherche des maladies transmissibles, règles de compatibilité). Il y a urgence dans la chaîne de la greffe. Le temps de conservation des organes n'est que de quelques heures. 4 heures pour le cœur, 10 heures pour le foie, jusqu'à 36 heures pour les reins. Il faut agir vite. La coordination hospitalière assure entre autre l'organisation des transports . Les coûts sont pris en charge par l'hôpital qui va effectuer la greffe. Aucun frais supplémentaire lié à l'opération de prélèvement n'est à la charge de la famille.

La greffe

C'est une nouvelle vie possible pour le patient. On greffe foie, poumons, cœur rein, et plus rarement pancréas ; mais aussi, cornées, peau, valves cardiaques et des os. Le délai d'attente pour être greffé varie selon l'organe concerné, il peut être de plusieurs années. Une priorité est prévue pour les patients atteints d'une défaillance aiguë conduisant à une mort rapide (hépatite fulminante par exemple). Il n'empêche que par an, 300 malades décèdent parce qu'il n'y a pas eu de greffon pour eux.

Conclusion

Le sujet traité est délicat. Personne ne devrait faire l'économie d'une discussion en famille.

Lorsqu'un décès brutal survient dans une famille, si les parents ou les enfants ne connaissent pas du tout la volonté du défunt, leur trop grande douleur les empêche de réfléchir à ce moment précis. S'ils en ont discuté ensemble au préalable, ce sera plus facile car ils n'auront pas à décider pour quelqu'un d'autre.

C'est un acte de générosité. Les Français sont généreux, mais ils ne savent pas toujours le dire.

Docteur Jean Richard Diebolt, anesthésiste- réanimateur